

L'ASGE et les courants pragmatiques : tensions et complémentarités

Jean-Baptiste NARCY, AScA

La question générale traitée : quel équilibre entre « dévoilement critique » et « analyse pragmatique » dans un dossier d'environnement ?

❑ L'ASGE relève de « l'analyse stratégique » : induit nécessairement une part de dévoilement

- intérêts, rapports de force, « logiques » en présence
- « règles du jeu »

❑ Quels apports possibles des approches pragmatiques malgré cette divergence dans les postulats fondamentaux ?

❑ Quel équilibre entre travail de « dévoilement critique » et « analyse pragmatique » dans un dossier d'environnement ?

Plan de l'intervention

L'ASGE face aux « approches collaboratives » de l'environnement : un contrepoint théorique face aux courants pragmatiques ?

Retour sur le cas des inondation en vallée de l'Oise : complémentarité entre ASGE et la théorie de la justification

Quelques exemples d'équilibre variable entre dévoilement critique et analyse pragmatique selon les interventions

- ❑ La gestion concertée de la ressource en eau
- ❑ L'exemple des SAGE face aux choix d'aménagement du territoire
- ❑ Système institué et dynamiques instituanes : dynamiques revendicatives face aux marées noires

Conclusion : un équilibre à penser dans le diptyque « gestion intentionnelle » / « gestion effective » de l'environnement

La convergence de divers courants de pensée « collaboratifs » en matière de gestion de l'environnement

« Adaptive management » & « Ecosystem-based management »

- ❑ De l'intention de gérer la complexité, la variabilité et l'incertitude des écosystèmes...
- ❑ ... au recours à la médiation, au « co-management » pour résoudre les conflits

L'école des « commons »

- ❑ De l'étude de situations locales de gestion de biens communs...
- ❑ ... à la formalisation d'une approche générale pour la gestion communautaire des systèmes « socio-écologiques »

Global change

- ❑ De l'étude du changement global et des responsabilités humaines en la matière...
- ❑ ... à, là aussi, la recherche d'une gestion globale des systèmes « socio-écologiques »

=> Un « nouveau paradigme » ou « consensus émergent »

Des constats partagés par ces différents courants

- ❑ Il nous faut gérer le complexe, le variable et l'incertain, aussi bien écologique que social (les deux étant enchevêtrés)
- ❑ La gestion est marquée par une trop grande division, un éclatement et des dynamiques sociales antagonistes
- ❑ Les connaissances disponibles sont incertaines, ce qui rend difficile leur mobilisation pour fonder la gestion

Des hypothèses communes

1. L'implication de l'ensemble des parties prenantes pour rechercher de meilleures collaborations est essentielle
2. Les scientifiques, les gestionnaires, les parties prenantes doivent trouver de nouvelles manières de travailler ensemble
3. La conception des politiques doit être procédurale (apprentissage collectif, expérimentation, ...) plutôt que substantielle (choix, objectifs sur les objets discutés)
4. Le rôle le plus essentiel et innovant du gestionnaire est de proposer et d'animer ces processus
5. Les solutions passent par la construction d'institutions, de règles et par la planification, pour corriger les conséquences négatives d'une mauvaise coordination des actions individuelles

La recherche d'une communauté de gestion *unitaire* :
penser, être responsables et agir *ensemble*

Un contexte propice à une telle convergence

Du côté des politiques publiques...

- ❑ Participation du public
- ❑ Relations sciences sociétés
- ❑ Gouvernance
- ❑ Territorialisation...

... et des sciences humaines et sociales : le courant pragmatique

- ❑ Déclin des paradigmes unitaires (fonctionnalisme, marxisme, structuralisme)
- ❑ Attention portée aux individus, à « l' être-ensemble », au lien social et à la construction du « sens commun »
- ❑ « agir communicationnel », « démocratie dialogique », « réseaux socio-techniques »...

Des perspectives contrastées entre approches collaboratives et ASGE

1. L'implication de l'ensemble des parties prenantes pour rechercher de meilleures collaborations est essentielle
1. L'action stratégique d'un acteur particulier en faveur de l'environnement est essentielle
2. Les scientifiques, les gestionnaires, les parties prenantes doivent trouver de nouvelles manières de travailler ensemble
2. Les sciences de l'environnement, les sciences sociales engagées en faveur d'un changement environnemental et les acteurs d'environnement doivent travailler ensemble
3. La conception des politiques doit être procédurale (apprentissage collectif, expérimentation, ...) plutôt que substantielle (choix, objectifs sur les objets discutés)
3. L'élément central dans les politiques environnementales est l'intervention stratégique dans le processus de décision de promoteurs d'objectifs donnés et substantiels concernant l'environnement
4. Le rôle le plus essentiel et innovant du gestionnaire est de proposer et d'animer ces processus
4. Le contributeur le plus important à la gestion de l'environnement est celui qui interfère pour changer les équilibres, en faveur des objectifs environnementaux
5. Les solutions passent par la construction d'institutions, de règles et par la planification, pour corriger les conséquences négatives d'une mauvaise coordination des actions individuelles
5. Les solutions consistent essentiellement à corriger les processus de coordination, les institutions et les règles existantes, dysfonctionnelles du point de vue de l'environnement

La recherche d'une communauté de gestion *unitaire* :
penser, être responsables et agir *ensemble*

La recherche d'une action stratégique *située* :
penser et agir de façon *partielle et partielle* pour que la *responsabilité collective*
vis-à-vis de l'environnement soit effectivement honorée

Une opposition fondamentale entre ASGE et courant pragmatique ?

- ❑ D'un côté, les théories pragmatiques peuvent facilement être rapprochées du courant collaboratif de la gestion de l'environnement
- ❑ De l'autre, l'ASGE est d'emblée congruente avec les théories critiques et compréhensives, mobilisant le dévoilement
- ❑ Faut-il alors opposer les deux ?

Retour sur les inondations en vallée de l'Oise...

- ❑ Une analyse mobilisant une théorie pragmatique (théorie de la justification)...
- ❑ ... permettant de clarifier les discours critiques présents dans la dispute
- ❑ Des conclusions relevant du courant collaboratif ?
- ❑ ... ou une contribution particulière à l'ASGE ?

La gestion spatiale de l'eau : un problème de coordination ?

- ❑ **Une approche classique pour traiter les rapports entre gestion de l'eau et gestion des sols : mieux se connaître pour mieux se comprendre et se coordonner**
 - Cf. étude pour « une meilleure connaissance des impacts réciproques et des dysfonctionnements résultant d'une symbiose insuffisante entre les outils eau et de gestion des sols »
- ❑ **=> exploiter les synergies potentiels, limiter les effets secondaires réciproque, pour un objectif commun de « développement durable »**

Un cadrage ASGE bien différent

- ❑ Une dissymétrie fondamentale : ce ne sont que *certain*s gestionnaires de l'eau qui portent l'intention de changement !
- ❑ Les 4 postures de la gestion de l'eau face aux filières de gestion des espaces

	Effets divergents sur un usage des espaces (<i>ex : culture de maïs</i>)	Effets convergents sur un usage des espaces (<i>ex : culture de maïs</i>)
Posture passive de la gestion de l'eau vis-à-vis des choix de gestion des espaces	La gestion de l'eau <i>pénalisante</i> (<i>ex : ouvrage de stockage</i>)	La gestion de l'eau <i>soumise</i> (<i>ex: hydraulique agricole, retenues collinaires, ...</i>)
Posture passive de la gestion de l'eau vis-à-vis des choix de gestion des espaces	La gestion de l'eau <i>conquérante</i> (<i>ex : BAC, reconquête ZH potentielles, ...</i>)	La gestion de l'eau <i>opportuniste</i> (<i>ex : alliance ZH/agri face au front urbain</i>)

Quelles postures en vallées de l'Oise ?

	Urbanisme	Politiques agricoles	Préservation Milieux naturels
PPRi	Conquérante	-	Synergique ?
Travaux de protection	Soumise	Soumise	Pénalisante
Préservation des champs d'expansion de crue	Conquérante ?	Conquérante	Synergique
Surstockage	Soumise	Conquérante	Pénalisante

Les antagonismes induits par la gestion des inondations en vallée de l'Oise

- ❑ Une posture historique de soumission, « naturalisée » par une spécialisation technique des uns, au service des choix politiques des autres
- ❑ => PPR en rupture : fort impératif de justification
- ❑ Une tension entre des intérêts économiques et une gestion du risque (hydrologique et juridique)
- ❑ Des acteurs régulateurs (Etat/collectivités) en conflit, traversés par cette tension
 - Mais l'Etat a la responsabilité des PPRi
 - Les collectivités celle du développement urbain !

Quel apport d'une analyse en termes de justification ?

La proposition d'une procédure d'instruction orientée vers la construction d'un « compromis »

- ❑ Mieux de se comprendre pour mieux se coordonner ?
- ❑ Apaiser le conflit par la dissipation des malentendus ?
- ❑ Mieux *assumer* les responsabilités conflictuelles en présence
- ❑ *Négocier* sans procès d'intention des intérêts légitimes et des risques reconnus
- ❑ *Un conflit structurel bien traité* plutôt qu'un consensus de façade et des débats de principes confus

Entre dévoilement stratégique et analyse
pragmatique : un équilibre variable selon
les interventions

Retour sur la reconnaissance des dommages écologiques causés par les marées noires...

Une question « latourienne » :

les dommages écologiques sont des « entités en attentes »

« Faits » « Valeurs »

perplexité	consultation	Prise en Compte
clôture	hiérarchie	Ordonnancement

Mais quid des conditions stratégiques du changement ?

- ❑ Des « dynamiques institutantes » portés par certains acteurs minoritaires...
- ❑ ... face à un « système institué » hérité de l'histoire

Un dédoublement du modèle latourien pour comprendre le rôle à la fois actuel et potentiel de l'économie dans la reconnaissance des dommages écologiques

- ❑ Système institué : quel rôle de l'économie dans les procédures actuelles du FIPOL ? Dans la reconnaissance de certaines valeurs dans le droit positif ?
- ❑ Dynamiques institutantes : quel rôle de l'économie dans les dynamiques revendicatives, de la mobilisation aux tribunaux ?

Une étude sur la gestion concertée de la ressource

Une agence de l' eau lance une consultation pour l' évaluation des procédures de gestion concertée de la ressource

- ❑ « *La gestion de la ressource est d'abord un enjeu de concertation avant d' être un enjeu technique ou réglementaire* »
- ❑ Les arguments avancés :
un cadre réglementaire peu structuré,
des incertitudes scientifiques
=> des conflits exacerbés
- ❑ La concertation doit fixer des objectifs « consensuels » pour compenser ces lacunes : elle doit définir les objectifs environnementaux à atteindre

Une offre proposant un cadrage différent

- ❑ La gestion quantitative :
un thème intrinsèquement conflictuel
- ❑ L'importance des rapports de force
- ❑ Une évaluation orientée à partir du point de vue de l'agence
- ❑ Au cœur de l'évaluation : l'interrogation du lien entre concertation et performance environnementale

Des conclusions appréciées

- ❑ Une analyse réaffirmant l'importance de la qualité procédurale et précisant les exigences de l'agence en la matière (lisibilité des responsabilités)
- ❑ Mais aussi soulignant le manque de garanties pour la performance environnementale
- ❑ L'agence réinstallée en tant qu'acteur d'environnement (importance des négociations institutionnelles)...
- ❑ ... et attendue en tant que telle sur le terrain !
- ❑ ... mais des difficultés à assumer ce statut « partial »

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) face aux choix d'aménagement du territoire

Deux grands types de « postures » observées

- ❑ Une posture « humble » : assurer une fonction de coordinateur / facilitateur, apaiser les conflits, rechercher l'efficacité
- ❑ Une posture plus « politique » : assurer une fonction de « chef d'orchestre », défendre une ambition et prendre position, modifier la structure des intérêts

Un choix le plus souvent implicite

Comment mieux définir ce positionnement stratégique des SAGE ?

Ce vers quoi tendrait une analyse pragmatique : nourrir la réflexivité collective du « forum » sur cette question

- ❑ Nos interventions dans les SAGE : expliciter ce débat, aider à créer du sens commun et du choix collectif sur cette question, équiper la discussion

Mais constat : le poids des asymétries de pouvoir au sein de la CLE surdétermine ce choix !

- ❑ l'appel aux acteurs « lourds » pour ne pas renvoyer ce choix aux seuls acteurs locaux

ASGE : dévoilement et approches pragmatiques entre gestion effective et gestion intentionnelle de l'environnement

Analyse du « système institué » : cerner les marges de manœuvre dont dispose l'acteur d'environnement dans la Gestion Effective

- ❑ Travail de dévoilement des structures du jeu (pouvoirs, rapports de forces,...)
- ❑ Sociologie des organisations
- ❑ Comptabilité des transferts financiers

Analyse des « dynamiques instituanes » que tente d'impulser l'acteur d'environnement dans la Gestion Intentionnelle

- ❑ Saisir la manière dont sont portées les intentions et dont celles-ci diffusent, suscitent (ou non) des ralliements
- ❑ Sociologie de la traduction
- ❑ Théorie de la justification
- ❑ Théorie des régimes d'engagement